



## AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2023

Lors de l'assemblée spéciale du 12 décembre 2022, le conseil a adopté le budget pour l'exercice financier 2023 dont voici un aperçu:

Administration générale:	293 969 \$
Sécurité publique:	200 084 \$
Transport et voirie:	318 729 \$
Hygiène du milieu:	138 360 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	55 787 \$
Loisirs et culture:	41 028 \$
Frais de financement:	200 \$
Projets et acquisitions:	75 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 123 157 \$</b>

Le taux de taxation est passé de .0057\$ à .0062\$

Le taux de taxation agricole est passé de .0038\$ à .0041\$

La taxe pour les ordures est passée de 68.79\$ à 49.06\$ par unité

La taxe pour le recyclage est passée de 139.14\$ à 151.90\$ par unité

La taxe pour les matières organiques est passée de 152.07\$ à 165.89\$ par unité

La taxe pour les loisirs est passée de 35.67\$ à 45.07\$

Nous avons augmenté le taux de taxation pour palier à la hausse des coûts des contrats et de quote-parts pour 2023.

Les taxes seront payables en 4 versements:

1er versement: 31 mars 2023

3è versement: 31 juillet 2023

2è versement: 31 mai 2023

4ème versement: 30 septembre 2023

Le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2022 au 3 janvier 2023 inclusivement

Lucie Riendeau  
Directrice générale